



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Nouvelle étude des mégots sur la contrebande de tabac dans les écoles de Saint-Hyacinthe

## **Malgré trois études concluantes, le gouvernement n'a encore rien fait pour contrer le fléau dans les écoles**

**Saint-Hyacinthe, jeudi, le 1<sup>er</sup> octobre 2009** – La contrebande de cigarettes illégales continue de se répandre comme une traînée de poudre dans les écoles secondaires de Saint-Hyacinthe. Un relevé des mégots de cigarettes effectué au printemps dernier auprès de 2 écoles secondaires vient le confirmer : le taux de contrebande moyen s'élève actuellement à 32 %. Ainsi, malgré les nombreux appels à la mobilisation lancés depuis trois ans par les dépanneurs, le gouvernement n'a réalisé aucun progrès tangible, pas même pour freiner un tant soit peu la propagation fulgurante du commerce illégal.

« Par leur inaction, nos élus se font les complices des bandits et d'une nouvelle génération de jeunes fumeurs accrochés à la contrebande de tabac », a déclaré Michel Gadbois, vice-président principal de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA). « Il n'y a qu'une seule façon rapide et efficace de sortir ce produit de nos écoles et de nos rues, et cela commence par baisser les taxes ».

À Saint-Hyacinthe, l'École secondaire Saint-Joseph connaît un taux de 35 % et la Polyvalente Hyacinthe-Delorme un taux de 30 %.

Commandée par l'ACDA, l'Étude 2009 sur la contrebande auprès des jeunes est la troisième du genre réalisée par la firme canadienne de recherche Arcus. Celle-ci a sondé 110 écoles secondaires de l'Ontario et 75 du Québec en y prélevant des mégots de cigarettes dans les alentours après les heures de fréquentation. L'étude s'est déroulée entre le 22 avril et le 8 juin 2009 et a permis la collecte de 28 141 mégots au total.

Au Québec, le taux de contrebande de tabac dans les écoles s'élève à 40 % en moyenne. Il s'agit d'une hausse de 4 % depuis l'année dernière.

« Le gouvernement est à genoux devant les réserves autochtones. Les groupes criminels le savent très bien et ils en profitent. Notre message est simple : si vous n'êtes pas capable de sortir ce produit-là de nos cours d'école, baissez les taxes. C'est ainsi qu'on pourra implanter des solutions à plus long terme et les remonter graduellement par la suite », a lancé Michel Gadbois.

L'étude peut être téléchargée sur le site de l'ACDA : [www.acda-aqda.ca](http://www.acda-aqda.ca).

- 30 -

Source : Marie-Josée Leroux, Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA)  
Tél. : (514) 497-7407  
Courriel : [info@acda-aqda.ca](mailto:info@acda-aqda.ca)